

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère: Ecole nationale des arts et métiers de la culture (Enamc)
Structure : TAC

GESTION : GESTION

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

Le Directeur Général , agissant au nom et pour le compte de l'Ecole nationale des arts et métiers de la culture (Enamc) , exécute, au titre de la Gestion 2025, dans le cadre de son Budget de fonctionnement un programme de passation de marchés publics.
Les acquisitions, par voie DRPCO concernent les domaines suivants :

Fournitures : Consommables informatique et fournitures de bureau en deux lots

3. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés, à partir du mois de janvier dans un journal quotidien de grande diffusion et sur le portail des marchés publics .
4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret 2022-2295 du 28 decembre 2022 portant Code des Marchés Publics.
5. Les soumissionnaires potentiels : i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens & d'équipements, iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à l' Ecole nationale des arts et métiers de la culture (Enamc) en se référant aux avis spécifiques qui seront publiés plus tard